

4.2.5 Plan des zones soumises à un risque inondation - planche E2 -

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Approuvé en conseil communautaire le 19 décembre 2019

Dernières évolutions :
Modification n°2 le 30 mars 2023,
Révision allégée n°1 le 30 mars 2023 (aménagement de la plaine des sports et de loisirs à Poey de Lescar),
Mise en compatibilité n°1 le 30 mars 2023 (réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar)



D2

E2

D3

Réalisation : Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées
mars 2023
Source : © DDTM64, Atlas AZI, SMRGP, CAPBP

Echelle : 1 / 5000ème



- ▭ Limite commune
- ▭ Limite parcelle
- Bâti cadastre

PPRI

- zone rouge
- ▨ zone rouge rayé
- ▨ zone orange rayé
- zone orange
- zone jaune
- zone vert foncé
- zone verte
- zone vert clair
- ▨ zone vert rayé

Autres études hydrauliques

- ▨ zone aléa moyen et fort
- ▨ zone aléa faible
- ▨ atlas des zones inondables

